

Vichy le 15 Août 1942

INTERIEUR POLICE 9e BUREAU

TRES SECRET

A PREFET REGIONAL - En communication Prefet délégué Toulouse
Préfets Montauban et Agen

N° I2484 - Ai décidé diriger 23 Août sur zone occupée nouveau convoi israélite.
Ces étrangers seront en ce qui vous concerne prélevés :

1e - sur camps Noé et Récébédou et Camp Gurs. En ce qui concerne ce dernier centre ai adressé instructions particulières Prefet Pau qui vous ont été transmises en communication.

2e - sur compagnies travailleurs stationnées Septfonds et Allez et Cazeneuve.

Vous prie veiller établissement listes camps Noé et Récébédou. Intéressés seront désignés conformément instructions 5 Août. En ce qui concerne groupe T.E. ai invité Commissariat Lutte Contre Chômage à établir listes partants qui vous seront communiquées 17 Août ainsi qu'aux Préfets Montauban et Agen.

En même temps Commissariat Lutte Contre Chômage vous fera connaître nom et adresses étrangers dont ces individus sont le soutien.

Ces familles devront être comprises dans les opérations générales de regroupement prévues pour date ultérieure à moins que membres n'appartiennent exceptions déterminées par ma dépêche du 5 Août. En ce cas intéressés auront droit option T.E. qui feront partie convoi 23 Août auront en outre été invités lors arrestation à faire connaître par écrit sentiment à cet égard.

Vous assurerez dans conditions que vous jugerez utile surveillance partants jours précédents départ.

Vous voudrez bien par tous moyens dont vous disposez faire transporter T.E. groupe Septfonds à gare Caussade et ceux groupe ALLEZ et CAZENEUVE à gare Penne d'Agenais

M'indiquer pour 18 Août nombre partants.

s/ R. BOUSQUET

Traduction d'un télégramme chiffré

transmise à : M. l'Intendant Régional de Police
M. le Prefet Délégué
M. POGGIOLI, Chef de la Première Division

le 15 Août 1942

ds
TOULOUSE
CABINET DU PRÉFET
N° 2.576 C.R.

TELEGRAMME OFFICIEL

Vichy le 15 Août 1942

TRES SECRET

INTERIEUR POLICE 9° BUREAU

A PRÉFET RÉGIONAL - En communication Préfet Délégué Toulouse

Préfets Montauban et Agen

N° 12484 - Ai décidé diriger 23 août sur zone occupée nouveau convoi israéliites. Ces étrangers sont en ce qui vous concerne prévus :

1° - sur camps Néé et Récébédou et Camp Curh. En ce qui concerne ce dernier centre ai adressé instructions particulières Préfet Pau qui vous ont été transmises en communication.

2° - sur compagnies travailleurs stationnées Septfonds et Allez et Casseuve.

Vous prie veiller établissement listes camps Néé et Récébédou. Intéressés seront désignés conformément instructions 5 août. En ce qui concerne groupe F.E. ai invité Commissariat Lutte Contre Chômage à établir listes partants qui vous seront communiqués 17 août ainsi qu'aux Préfets Montauban et Agen.

En même temps Commissariat Lutte Contre Chômage vous fera connaître noms et adresses étrangers dont ces individus sont le soutien.

Ces familles devront être comprises dans opérations générales de regroupement prévues pour date ultérieure à moins que membres n'appartiennent exceptions déterminées par ma dépêche 5 août. En ce cas intéressés auront droit option F.E. qui feront partie convoi 23 août auront en outre été invités lors arrestation à faire connaître par écrit sentiments à cet égard.

Vous assurerez dans conditions que vous jugerez utiles surveillance partants pendant jours précédent départ.

Vous voudrez bien par tous moyens dont vous disposerez faire transporter F.E. groupe septfonds à gare Gausse et ceux groupe ALLEZ et CASSEUVE à gare Penné d'Agonaia

M'indiquer pour 18 août nombre partants.

a/ R. BOUSQUET.

Traduction d'un télégramme chiffré

transmise à : M. l'Intendant Régional de Police
M. le Préfet Délégué
M. POCGIOLI, Chef de la Première Division

le 15 Août 1942

E.T.H.I.C.
DOCUMENTS